



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de SAINTE-CONSORCE

Séance du jeudi 12 octobre 2023

Délibération n° 2023-42

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 14
Pouvoirs : 4
Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 octobre 2023

Date d'affichage électronique de la convocation : 6 octobre 2023

Secrétaire de Séance : Pascal DIDELET

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Bertrand GAULÉ
- Laurence PAGNON - Franck BAULAN - Odile BELIER COLLONGE -
Emmanuel VINCENT - Yoann TRICAULT - Magalie NEVEU - Vincent
BRUN - David OHANNESSIAN - Charlotte PIERRAT - Thomas RIGAUD -
Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Marylène CELLIER a donné pouvoir à Laurence PAGNON - Serge
FERRANDEZ à Odile BELIER COLLONGE -- Elisabeth SAGE à Charlotte
PIERRAT - Caroline VITAL à Bertrand GAULÉ

Absents : Nathalie ROUGEMONT

Objet : Décision Modificative n°1

Monsieur Pascal DIDELET, premier adjoint en charge des finances et des travaux informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir une Décision Modificative au budget 2023. Cette dernière est induite par la passation d'écritures comptables d'ordre budgétaires concernant l'intégration des études suivies de réalisation dans l'opération.

| Investissement - dépenses | | BP | DM | BP+DM |
|---------------------------|--------------------------|----|---------------|-------------|
| CHAP 041 | Opérations patrimoniales | | | |
| 2313 | Constructions | 0 | + 52.134,00 € | 52.134,00 € |
| | | | + 52.134,00 € | |

| Investissement - recettes | | BP | DM | BP+DM |
|---------------------------|--------------------------|--------|---------------|-------------|
| CHAP 041 | Opérations patrimoniales | | | |
| 2031 | Frais d'études | 0,00 € | 50.406,00 € | 50.406,00 € |
| 2033 | Frais d'insertion | 0,00 € | 1.728,00 € | 1.728,00 € |
| | | | + 52.134,00 € | |

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

- Votants : 18 – suffrages exprimés : 18 - Abstention : 0 Pour : 18 – Contre : 0
- Approuve la décision modificative n°01 suivant le détail proposé

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune

